

L'ERMITAGE SAINT VICTOR

Infos Pratiques

Distance	4 km
Durée (moyenne)	01h30
Niveau	Moyen
Dénivelé	341 m D+
Départ	FONTJONCOUSE
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Depuis le panneau de départ situé sur la RD123 à 3 minutes de Fontjoncouse en direction Ripaud, prendre le chemin qui part droit devant, il devient ensuite un sentier qui monte sur la gauche à travers la végétation typiquement Méditerranéenne : Pins, Génévriers, Buis, Arbousiers, Romarins... Après d'anciennes bergeries en ruines, suivre le sentier vers le Mont St Victor, les derniers mètres sur la roche blanche calcaire sont bien pentus. Une fois en haut, 2 tables d'orientation vous proposent une lecture complète de ce paysage à 360° sur la Méditerranée, les Monts des Corbières, les villages alentour et les Pyrénées. La chapelle dédiée à St Victor est bien conservée et abrite encore les traces de quelques louanges religieuses. L'Ermitage quant à lui est désormais un relais de télévision.

Étape 2 - Pour redescendre, emprunter l'escalier de pierres à l'avant de la chapelle pour suivre un sentier en corniches puis en garrigue qui vous ramène au panneau de départ. à voir au village : église, lavoir et jardins et plus loin sur la D123 les gorges de Ripaud.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/ermitage-saint-victor/>